

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 1551

présenté par
M. Fuchs et M. Hammouche

ARTICLE 26

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer cet article qui ne répond pas aux problématiques liées à la bioéthique.